

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 2 juillet 2024

Délibération ou arrêté n° 40

Date de convocation :  
21/06/2024

Date d'affichage :  
05/07/2024

Nombre de membres :

- en exercice : 19  
- présents : 14

Pour : 18  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Objet :

Création d'un parking rue de  
Pertain – Demande de  
subvention au titre des  
amendes de police

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le  
04/07/2024

Et publication et notification du  
05/07/2024

L' an deux mille vingt quatre, le deux juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Chaulnes, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des votes de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Linéatte, Maire.

**Etaient présents** : M. Thierry Linéatte, Mme Nadège Latapie-Copé, M. Benoit Gance, Mme Anne Lebrun-Merlin, M. Claude Merlin, M. Philippe Cheval, M. Régis Lecot, M. Arnaud Noblécourt, M. Dominique Capelle, M. Aires Ferreira, Mme Virginie Masson, Mme Géraldine Lefèvre, M. Xavier Dubernard, Mme Claire Lecot-Robit.

**Etaient excusés** : Mme Maryse Hochart avec pouvoir à M. Thierry Linéatte,  
Mme Angéline Darras avec pouvoir à Mme Anne Lebrun-Merlin,  
M. Thomas Poulet avec pouvoir à M. Benoit Gance,  
Mme Emilie Aberbour avec pouvoir à M. Dominique Capelle,

**Etait absent** : M. Grégory Devaux  
Mme Nadège Latapie-Copé a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de création d'un parking dans le cadre de l'aménagement d'un espace de loisirs rue de Pertain.

Il propose de solliciter une aide auprès de l'état au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération suivante : création d'un parking rue de Pertain.

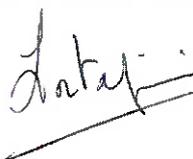
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

### Décide

- De réaliser les travaux de création d'un parking rue de Pertain ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la répartition du produit des amendes de police pour l'opération susvisée.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance



Mme Nadège Latapie Copé

Le Maire



Thierry LINEATTE